Club de Natation
Dauphins-Genève
1216 Cointrin

RAPPORT DES FINANCES 2021

Pour la seconde fois depuis sa création en 61 ans d'histoire, les comptes du club bouclent pour la 2ème année consécutive, avec un déficit ! A nouveau pas un petit puisqu'il atteint la somme astronomique de **Fr. 17'673,50** (21'146,61) contre un bénéfice habituel. Cette perte cumulée sur deux ans se monte ainsi à Fr. 58'920,11. Cette perte a été reportée sur l'exercice 2021. Le compte de **"Pertes et Profits"** totalise **Fr. 41'893,19** (Fr 51'923,71) et celui du **"Bilan"** cumule à **Fr. 800'230,41** (Fr. 869'897,48).

Dans les **« PRODUITS »**, **54 membres** (52) se sont acquittés de leur cotisation en 2021 pour un montant total de **Fr. 13'765,00** (13'205,00). Cette somme, pour les 3 sections, se réparti comme suit :

La section **"Nage avec Palme"** avec **Fr. 5'555,00** (4'995,00) pour **21 membres** cotisants (20), puis la section **"Plongée"** avec **Fr. 5'180.00** (Fr. 5'180'00) pour **18 membres** cotisants (18), la section **"Natation sportive et Triathlon"** à **Fr. 3'030.00** (Fr. 3'030.00) pour ses **13 membres** cotisants (13). Les produits divers ont atteint, Fr. 7'623,45 soit : NAP: Fr. 1'189,65, NAS: Fr. 3'738,25, PLO: Fr. 2713,25, provenant de diverses sources et du compte « Réserves Activités Sections », suite au Covid.

La raison provient bien sûr de la pandémie du Covid 19 qui est à l'origine du déficit cité plus haut et des conséquences qui en découlent. C'est ainsi que cette année, la tenue du stand **« Saucisses Frites »** lors de la **« Fête des Ecoles »** et celle du **« 1er août »** à Meyrin n'ont pas pu se faire, ces 2 fêtes ayant été à nouveau annulées par la Commune. Pour rappel, en 2019, la **« Fête des Ecoles »** avait permis de dégager un bénéfice, de **Fr. 2'023,00**. Quant à celle du **« 1er août »**, elle avait rapporté la somme de **Fr. 4'417,00** soit au total, pour les 2 fêtes, **Fr. 6'440,00**, montant qui manque à nouveau cette année dans les revenus des 2 sections organisatrices la **« Nage avec palme »** et la **« Plongée »**. Je rappelle ici l'importance d'un engagement total de tous les membres du club est indispensable. Sans leur dévouement, le club ne pourrait pas tenir ces 2 stands qui sont enviés et convoités par de nombreuses Sociétés communales, d'où l'importance de la présence de l'effectif complet du club.

Comme en 2020, nous n'avons pas demandé de subvention à la Commune de Meyrin, car le bénéfice réalisé par notre Ecole de Natation fait office de subvention, par la mise à disposition, gratuite, du bassin de l'Ecole des Champs-Fréchets. Il en va de même pour les entrainements et les concours organisés par le club dans les Piscines « de Livron » à Meyrin et « des Ailes » à Cointrin. Nous tenons à remercier les Autorités de la Commune de Meyrin pour ces facilités accordées à notre club.

Notre **« ECOLE DE NATATION »** a de nouveau été durement impactée par cette pandémie. En effet le trimestre d'**HIVER** et **PRINTEMPS** ont été purement et simplement annulé en raison de la fermeture des piscines. Quant à celui d'**AUTOMNE**, il a été peu fréquenté en raison de directives très strictes du nombre de personnes contingentées dans le bassin en raison de la pandémie. C'est ainsi que le bénéfice dégagé cette année, est en diminution de 10% (90%), s'est monté à **Fr. 2'680,00** contre (Fr. 3550.00) en 2020. Ces 2 raisons ont été la conséquence de ce nouveau déficit énorme de **Fr. 17'673,50** enregistré cette année. Nous profitons de rappeler que le Directeur de l'Ecole de natation met tout en œuvre pour satisfaire nos clients, lesquels reconnaissent la qualité des prestations de nos moniteurs de natation, dont les compétences ne sont plus à démontrer, par le sérieux de l'enseignement de nos cours et nous sommes toujours très attentifs à leur écoute.

Ce résultat ainsi réalisé ne nous a pas permis d'attribuer, une aide financière aux 3 sections du club. Cependant, grâce à notre compte « Provision Ecole de natation » nous avons pu tout de même dégager une somme totale de **Fr. 4'900.00** (Fr. 4'480.00), répartie selon le nombre de membres par

section. Cette somme est destinée à l'activité propre des sections en 2021, **« Natation Sportive et Triathlon »** et **« Nage avec Palme » et « Plongée »,** elle contribue à la participation aux frais de déplacements ou lors de compétitions.

Pour rappel, le bénéfice réalisé par l'Ecole de Natation est indispensable au fonctionnement du club. Il contribue aux frais onéreux comme la révision du compresseur, de notre véhicule minibus, au renouvellement du matériel et autre équipement ainsi qu'à son entretien. Les contrôles périodiques ne doivent souffrir d'aucune négligence car il en va de la sécurité de tous les membres du club. Il permet une aide aux frais du loyer des locaux du club, des assurances et autres dépenses qui ne sont pas imputées aux sections. Enfin il contribue à l'alimentation du compte « Provision Ecole de natation » duquel nous avons dû faire appel à nouveau cette année.

En ce qui concerne les **« CHARGES »,** malgré l'apport d'une attribution prélevée sur le revenu de l'Ecole de natation 2021, il n'a pas été possible de réguler les frais, propres de chaque section. Ainsi, cette année, les dépenses de la **"Nage avec Palme"** ont augmenté à **Fr. 1'377,65** (Fr. 1'517,10). Idem pour ceux de la **"Natation Sportive"** à **Fr. 1'658,25** (Fr.1'360,20). Quant aux frais de la section **"Plongée"**, ils sont en diminution pour atteindre **Fr. 3'625,95** (Fr. 8'119,70).
Enfin, les "Frais de moniteurs", pour les 2 sections « **Nage avec palmes** » et « **Natation sportive** », ont légèrement augmentés à **Fr. 4'914,00** (Fr. 4'457'00). Les **"Frais généraux divers "** sont à nouveau en diminution par rapport à 2020 pour atteindre **Fr. 3'287,44** (Fr. 4'151,66) et ceux « **affranchissements et CCP »**, se chiffrent à **Fr. 466,00** (Fr. 684,90).

Les dépenses pour **"Internet"** ont diminué à **Fr. 1'145,00** (2'498,65). Les coûts des licences et cotisations de la F.S.S.S. pour la section **"Nage avec Palmes"** à **Fr. 750,00** (Fr. 743.00) et pour la **" Plongée"**, à **Fr. 906,30** (960.00) sont restés stables.

Le compte bloqué **« Deep Blue Found »**, prévu pour l'acquisition, par le club, de ses propres locaux, dans le projet intercommunal, piloté par la Commune de Meyrin, de la réalisation de la future piscine olympique couverte située dans le quartier de l'Etang, près de Cointrin, atteint la somme de **Fr. 400'747,82.**

Pour terminer ce rapport, nous voudrions adresser nos remerciements aux vérificateurs des comptes, Mme Marie BARROS et M. Jean-Louis BERTHET, pour leur travail méticuleux exécuté dans le cadre de leur mandat. Ils vont aussi à toutes celles et ceux qui, par leur bénévolat, leur disponibilité, leur motivation, ont contribué à la bonne marche du club, sans oublier les monitrices, moniteurs et professeurs de notre Ecole de Natation, pour le sérieux et la qualité des cours donnés.

Notre reconnaissance va également aux **Autorités de la Commune de Meyrin** pour leur aide très appréciée, comme la mise à disposition des piscines lors des entraînements, des concours de natation organisés par le club et l'enseignement de la natation, ainsi qu'à tout le Personnel Communal, pour sa collaboration toujours très appréciée. Enfin, ils s'adressent au Comité du **Cartel des Sociétés Communales de Meyrin** ainsi qu'à ses 2 secrétaires pour leur travail efficace, leur appui logistique, cotisations, listes des membres, photocopies ou autre.

Merci de votre attention.

Daniel Kohler

Trésorier

USB/DOC/DAG/- Rapport financier 2021/dk

Club et Ecole de de Natation
39, chemin des Ailes
1216 cointrin

Bouclement des comptes "Dauphins-Genève" 2021

Pertes et Profits

Amortissement Matériel NAS-NAP-PLO-TEC	2300.00	Cotisations Natation Sportive	3030.00
Amortissement Internet	200.00	Cotisations Nage avec Palme	5555.00
Amortissement compresseur	1000.00	Cotisations Plongée	5180.00
Amortissement véhicule	2200.00	**Ecole de Natation DAG**	**2680.00**
Amortissement Marchandises	0.00	Subvention Commune de Meyrin	0.00
Indemnités Moniteurs	4914.00	Intérêts bruts, compte BCGe	0.00
Formation + Brevêts Moniteurs	330.00	Intérêts bruts, compte RAIFFEISEN	133.54
Frais de gestion du club	9000.00	Intérêts bruts, CCP	0.00
Cotisations / Licences FSSS / NAP	750.00	Produit ventes marchandises stock	0.00
Cotisations / Licences FSSS / PLO	906.30	**Produits divers NAS**	**3738.25**
Loyer DAG	1596.00	**Produits divers NAP**	**1189.65**
Assurances	3106.10	**Produits divers PLO**	**2713.25**
Frais section Natation Sportive	**1658.25**		
Frais section Nage avec Palme	**1377.65**		
Frais section Plongée	**3625.95**		
Entretien Installations+Compresseur	1680.25		
Publicité, promotion	778.45		
Frais Internet	1145.00		
Frais ccp + affranchissements	466.00		
Frais formation et licences Crésus	0.00		
Frais Généraux Comité et Divers	3287.44		
Frais véhicule DAG	1571.80		
DBF - Mouvement du compte	0.00		
Location Matérel, commune Meyrin	0.00		
	41893.19		24219.69
		Déficit 2021	**17673.50**
Totaux	41893.19	Totaux	41893.19

BILAN

CAISSE	1883.50	**CAPITAL:**	**48077.25**
POSTE	311033.30	RESERVES STATUTAIRE+JPT	44390.39
BANQUE BCGe	69209.35	**RESERVES ACTIVITES SECTIONS**	**83112.95**
BANQUE Raiffeisen "Deep Blue Found"	400747.82	RESERVE - DEEP BLUE FOUND	400747.82
MATERIEL SPORTIF+ MOBILIER	6900.00	PROVISION VEHICULE DAG	5000.00
EQUIPEMENT COMPRESSEUR	3000.00	PROVISION INVESTISSEMENT	21000.00
VEHICULE DAG	6400.00	PROVISION COMPRESSEUR	14000.00
SITE INTERNET	400.00	PROVISION INSTALLATION	22000.00
MARCHANDISES STOCK	0.00	PROVISION ACTIVITES CLUB	50000.00
ACTIFS TRANSITOIRES	200.00	PROVISION EN DAG	123774.50
IMPOT ANTICIPE	456.44	**PASSIFS TRANSITOIRES**	**5801.00**
		Perte reportée	-17673.50
Totaux	**800230.41**	**Totaux**	**800230.41**

Dauphins-Genève, Finances/31.déc.2021/dk